

Les associations et le risque nucléaire à Toulon

La fédération MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et du littoral varois) fait partie du CCRR (Collectif pour le Contrôle des Risques Radioactifs), ils sont tout deux membres de la *Commission d'Information du port militaire de Toulon*.

S'il n'y a pas de centrale nucléaire à proximité de Toulon, par contre il y a au milieu des 450000 habitants de l'agglomération toulonnaise, six sous-marins à propulsion nucléaire ainsi que le porte-avions Charles de Gaulle. Les huit réacteurs de ces navires ont des caractéristiques très différentes de ceux d'une centrale EDF : 100 fois moins puissants et surtout ils sont à l'arrêt lorsque les navires sont à quai.

Les associations ont été sensibilisées à ce risque d'accident nucléaire lorsqu'en 1999 il fut question de rejeter au cap Cépet, en face de Toulon, les effluents liquides radioactifs des chaufferies des sous-marins. Les associations et certaines municipalités s'y sont fortement opposées et la Marine Nationale a dû abandonner son projet. A présent elle transporte ses effluents (173 m³ en 2010) à la station de traitement des effluents liquides de la base navale de Brest.

Les associations dont MART et le CCRR se sont alors mobilisées sur l'information à propos de ce risque, le contrôle en continu mis en place et les exercices de simulations d'accidents pouvant survenir dans la base navale.

En ce qui concerne l'information nous considérons qu'elle est bien faite par la Marine, peut être moins bien relayée dans la population : tous les ans, un bilan de l'impact des activités nucléaires sur la santé et l'environnement ; semestriellement les principaux résultats de la surveillance radiologique de l'environnement à Toulon pour les milieux terrestres et marins (résultats accessibles sur le site internet : www.mesures-radioactivite.fr).

En ce qui concerne les exercices de simulation du Plan Particulier d'Intervention (PPI) devant avoir lieu tous les 3 ans, elle devrait consister à mobiliser une organisation civile de crise, très formalisée, à l'extérieur du périmètre de la Base Navale dans laquelle est déployé un Plan d'Urgence Interne (PUI) de la seule responsabilité des marins. On rappelle que le PPI est censé juguler les conséquences d'un accident nucléaire que les marins ne seraient pas parvenus à maîtriser. Le moins qu'on puisse dire c'est que les simulations qu'il nous a été donné d'observer jusqu'ici ne laissent de nous inquiéter.

En effet, les associations, parties prenantes dans les 2 exercices PPI de 2007 et 2010, ont pu constater une bonne mise en œuvre du PUI dans la base navale, mais bien des défaillances en ce qui concerne les pseudo-simulations du plan civil PPI. Ainsi pour l'exercice de 2010, si l'on a noté quelques améliorations par rapport à 2007, les évacuations, les opérations de confinement et les distributions d'iodes ont été inexistantes. D'autre part les observateurs du CCRR ont eu un rôle mineur par rapport à ce qui avait été convenu avec le Préfet.

Ces dysfonctionnements ont d'ailleurs fait l'objet d'une lettre du président du CCRR aux Ministres concernés : Défense, Intérieur, Industrie.

Ajoutons que, dans une lettre au Premier Ministre, un ancien responsable de la Sécurité Civile exprime son inquiétude en signalant que la Section Nucléaire Radiologique Biologique Chimique de la Protection civile a été supprimée en mars 2002, affectant ainsi les rapports entre la Préfecture et les responsables techniques de la Marine.

Jean Ecochard président de MART